



## Communiqué

### Plage et piscine demeurent les atouts de Bellerive

**Avec ses bassins, sa pataugeoire, ses jeux aquatiques, son aire de verdure et sa plage, le site de Bellerive est l'un des lieux emblématiques des étés lausannois. Afin de conserver ses atouts et permettre à la population de profiter de cet espace en toute sécurité, la Municipalité souhaite maintenir l'accès à la plage pour les usagers du site. Elle complète l'offre proposée aux amateurs de baignade naturelle, avec les plateformes d'accès au lac de la Jetée de la compagnie et d'Ouchy.**

Depuis 85 ans, le site emblématique de Bellerive accueille Lausannoises et Lausannois pour profiter, entre mi-mai et septembre, d'un espace de loisir idéalement situé au bord du lac. Elle propose des infrastructures pour toutes et tous, avec ses bassins nageurs et non-nageurs, sa pataugeoire, son parc aquatique, mais aussi sa généreuse surface herbeuse et sa plage. Avec une politique tarifaire attractive, elle est un lieu intergénérationnel, interculturel, sans distinction sociale où se côtoient toutes les composantes de la population, des familles aux seniors, en passant par les enfants et les jeunes adultes.

La piscine de Bellerive accueille en moyenne 1'800 personnes par jour, avec des pics de fréquentation qui peuvent monter à plus de 10'000 personnes lors des journées les plus estivales. Sur les 35 personnes nécessaires à l'exploitation quotidienne de cette infrastructure, 18 d'entre elles assurent un haut degré de surveillance de la baignade, que ce soit sur la partie piscine (8 personnes) ou sur la partie plage et parc aquatique (10 personnes).

La Municipalité a étudié la possibilité de redéfinir l'exploitation de cette infrastructure sur le modèle du Marzilibad bernois et permettre au public de longer le quai de Bellerive, également durant les quatre mois d'exploitation de la piscine.

Les diverses solutions étudiées mesurent les différents impacts en termes de surveillance, de cohabitation, de maintien de la propreté et de coûts. Elles prévoient toutes une augmentation du déficit d'exploitation (2,2 millions de francs au budget 2021). La variante minimale porterait celui-ci à 2,4 millions de francs, en conservant une entrée payante et en séparant la partie piscine de la plage avec un système de tourniquets. La variante offrant à la fois la gratuité de l'accès au site et la surveillance de la baignade verrait le déficit d'exploitation augmenter de plus de 900'000 francs (-687'000 francs sur les entrées et +221'000 francs de gardes-bain).

En créant un lieu de passage libre entre la zone de loisirs de Vidy et la Jetée de la Compagnie, les utilisateurs de Bellerive se verront privés d'un lieu calme et sécurisé, apprécié en particulier par les seniors et les familles avec jeunes enfants. Un souci que les usagers ont déjà manifesté au travers de courriers de lecteurs.

Dans ce contexte, la Municipalité estime que l'ouverture du cheminement le long du lac va engendrer une perte d'attractivité du site de Bellerive et une augmentation significative des coûts d'exploitation. Dans sa forme actuelle, le site répond aux attentes de nombreux Lausannoises et Lausannois, de toutes générations. Par ailleurs, elle complète l'offre existante en matière d'accès au lac, que ce soit dans la zone de Vidy, ou plus récemment avec l'installation de plateforme à la Jetée de la compagnie et à Ouchy.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Oscar Tosato, directeur des Sports et de la cohésion sociale, +41 79 442 57 77**
- **Patrice Iseli, chef du Service des sports, +41 79 217 54 24**

Lausanne, le 12 mai 2021